

**DELIBERATIONS**

**ADAPTATION DES STATUTS DE LA CCBPD :**

Mme le Maire informe le conseil municipal des différentes adaptations nécessaires pour se mettre en conformité avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- L'émergence de Val d'Oingt et de Porte des Pierres Dorées.
- 2 compétences optionnelles deviennent obligatoires, à savoir : les ordures ménagères et l'accueil des gens du voyage.
- 3 compétences deviennent optionnelles et sont définies par l'intérêt communautaire, à savoir : la voirie, les équipements et l'action sociale.
- Les compétences exercées deviennent facultatives et sont définies dans les statuts.

Vote du conseil : contre : 0 abstention : 0 pour : 7

**AVENANT A LA CONVENTION ASSISTANCE JURIDIQUE DU CENTRE DE GESTION**

Mme le Maire informe le conseil que la cotisation à la participation financière de la commune pour la mission assistance juridique du centre de gestion passera en 2017 de 165 € à 167 €.

→ *Accord du conseil*

**MAINTENANCE CHAUDIERE LOCATAIRES : Récupération 2016.**

Mme le Maire informe le conseil de la récupération des frais de maintenance de la chaudière par les locataires.

→ *Accord du conseil*

**CHARGES CHAUFFAGE + MAINTENANCE CHAUDIERE 2016 LA P'TITE RIBAMBELLE:**

Ces charges seront récupérées auprès du prestataire LA SLEA.

→ *Accord du conseil*

**TARIFS LOCATION 2017 SALLE LA CHAPELLE ET SALLE LE PREAU :**

Mme le Maire rappelle les tarifs 2016 et propose le maintien de ceux-ci pour l'année 2017.

→ *Accord du conseil*

**TARIFS SPONSORS 2017 POUR BULLETIN MUNICIPAL :**

Mme le Maire propose le maintien des tarifs à savoir :

- 30 € pour 1/8<sup>me</sup> de page                      OU 50 € pour 1/4 de page                      OU 80 € pour 1/2 page

→ *Accord du conseil*

**NOMENCLATURE COMPTABLE 2017 :**

Mme le Maire propose au conseil d'adopter la nomenclature comptable applicable aux communes de 500 à 3500 habitants à compter de 2017.

→ *Accord du conseil*

**CONTRAT ENTRETIEN HORLOGERIE SONNERIE CLOCHES :**

Mme le Maire rappelle que jusqu'à présent la société BODET effectuait cette maintenance sans contrat et propose au conseil de souscrire un contrat pour plus de confort administratif. Le coût de la prestation s'élève à 222,00 €/an.

→ *Accord du conseil*

## **TRAVAUX DES COMMISSIONS :**

### **Bâtiments**

- Mise sécurité du coffret électrique du clocher. Un devis sera demandé.
- Reprise de 6 marches escalier église : devis : 360,00€ HT : accord du conseil
- **Croix de Lenfer** endommagée par un tiers non identifié. Devis pour reprise du socle : 350,00 € HT et sablage 260,0 € HT. Accord du conseil
- **Chauffage salle de la chapelle** : Il a été constaté une non-conformité sur des travaux non commandés (renouvellement d'air) Un courrier a été adressé à l'entreprise, lui rappelant l'urgence d'une intervention.
- **Réfection toiture salle de la chapelle** : Dans l'attente de devis.
- **Contrôle du portail du local technique + benne du camion** : Devis APAVE : 120 € TTC/an : accord du conseil

### **Voirie**

- Suite à l'interdiction des **produits phytosanitaires** par les collectivités locales, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous avons reçu M. MAREY, technicien au Syndicat de rivières Azergues et lui avons confié l'établissement de notre plan de désherbage communal. Cette étude se fera en janvier 2017 et est totalement gratuite pour la commune.
- Lister les voies à inscrire pour les travaux 2017 sur les crédits communautaires. La commission se réunir le 3/12/16 à 9 h.
- Budget voirie communauté de communes : Il est décidé de reporter le reliquat 2016 de fonctionnement sur les travaux d'investissement 2017.
- **Déneigement** : Nous avons contacté des entreprises :
  - AGRI SERVICES (Guillaume Perrin) Theizé qui possède tout le matériel seul inconvénient il ne peut pas passer dans les endroits trop étroits (la chanaz), il interviendrait vers 5 h 30.
  - Ent. CHAVAND/BERTHOLLIER Létra qui possède un tracteur sur lequel nous devrions faire monter la lame et le semoir à sel.
  - Ent LAGOUTTE : a décliné l'offre car pas disponible.

Le conseil retient la proposition de l'entreprise Agri services.

- **Sel de déneigement** : Les bacs ont été mis en place.

### **Fleurissement**

- Sapin de Noël : Il sera installé avant le 8/12 par Régis LATHUILLIERE.

### **Festivités**

- Pas de cérémonie des vœux cette année.
- Illuminations du village pour les fêtes de fin d'année : mise en place le 3/12.

### **C.C.B.P.D.**

- Compte-rendu du forum des associations qui s'est tenu le 5 novembre à Anse : 3 thèmes étaient au programme : Economie – Tourisme – Agriculture.
- Taxe ordures ménagères : Une uniformisation des taux sera proposée lors du prochain conseil communautaire.

**Enfance-Jeunesse-Sport**

- Cap Génération : La cellule emploi basée à Châtillon devient « Cap sur l'emploi », un spectacle de magie se déroulera le 9/12 au Domaine des Communes à Anse au profit du « P'tit coup de pousses ».
- CLSH : De nouveaux bénévoles intègrent cette structure qui gère l'accueil du mercredi et l'animation des TAP.

**SIVU Jean Borel**

- Pascale COLNEL a assisté à la présentation d'une fresque réalisée par les résidents.

**Info/communication**

- Présentation de la maquette de la carte de vœux 2017 effectuée par l'entreprise TUDJU à LEGNY. Accord du conseil.

**DIVERS**

- Lecture d'un courrier de Mme LAMBERT sollicitant une place de parking pour ½ journée par semaine afin d'y exercer une activité de salon de coiffure ambulant. Il est néanmoins nécessaire de lui assurer un apport en électricité. Mme le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint la recevront la semaine prochaine.